La mairie de Gardanne change ses numéros de téléphone. Pour le standard : 04 42 51 79 00

énergies

Festi-jeux, page 5

Bimensuel n° 67 - du 16 au 31 janvier 97 - 2F - ISSN 1247-9233

Le magazine d'informations locales de Gardanne

A vendre : maisons de mineurs

AGENDA JANVIER 97

- J 16
- V 17 Plateau débutant foot Stade St-Pierre
- S 18
- D 19 Rugby : GRC/Carons à 15h Fontvenelle
- L 20
- M 21 Expo "La Provence vue du ciel" à la Médiathèque
- M 22
- J 23 Loto au foyer 3ème âge
- V 24 Conférence-écoute à la Médiathèque
- S 25 Foot poussin : ASG/Peynier 14h à la Palun
- D 26 Basket : Léo-Lagrange/Rove 13h30 au Cosec
- L 27
- M 28 Expo "Les livres-objets" à la Médiathèque
- M 29 Bal des reines et rois au foyer 3ème âge
- J 30
- V 31 Spectacle Pep Bou au 3 Casino

Biver, les Houillères vendent, page 2

Après celles du quartier Ventilateur, les maisons de Presqu'Ile sont désormais à vendre. Propriétés des Houillères, elles seront cédées exclusivement aux mineurs, avec une priorité pour ceux qui les occupent. Les prix sont préférentiels, même si la réhabilitation et l'entretien sont à la charge de l'acheteur.

Conseils municipaux, page 6

Vous trouverez dans ce numéro les compte-rendu des deux derniers conseils municipaux, du 14 novembre et du 19 décembre dernier. Toutes les questions abordées y figurent, ainsi que le vote des élus. Rappelons que le détail des interventions et des délibérations est consultable en mairie.

Le secteur enfance se transforme, page 4

Depuis le début de l'année, le service de l'enfance a changé de locaux, quittant ceux de l'avenue de Toulon pour ceux de la rue Borély. C'est le début de la transformation de tout le secteur enfance, avec notamment la mise en place d'un guichet unique pour payer les séjours en centre aéré, la cantine, la garderie péri-scolaire...

Maisons de la mine

Le quartier Presqu'île à la vente

Dotées d'un parc immobilier comprenant plus de mille habitations, les Houillères de Provence poursuivent la vente de certaines maisons entreprise il y a quelques années à Biver.

Maison de mineur à Biver, quartier Presqu'île. 511 restent à vendre, à un prix inférieur à ceux pratiqués dans l'immobilier.

LE SECTEUR IMMOBILIER DES HBCM S'ÉTEND DE GARDANNE À TRETS, en passant par Rousset, Meyreuil ou encore Mimet, Gréasque et Marseille. Grâce à d'anciens accords entre élus, mineurs et direction, la vente des habitations dans le quartier de Biver a démarré il y a dix ans. Réservés exclusivement aux mineurs, 202 logements individuels ont déjà été achetés et aujourd'hui le patrimoine restant se monte à 511. Alors que la vente des maisons du quartier Ventilateur n'est pas encore achevée, celle du quartier Presqu'île va débuter ce mois. « *Lorsqu'il est décidé qu'un quartier sera mis en vente, les intéressés prennent contact avec monsieur Tachdjian qui leur explique la marche à suivre. Les prix sont fonction de l'état des maisons et sont souvent très bas. Ils restent bien en-dessous de ceux pratiqués dans le milieu de l'immobilier* » souligne Jean-Paul Icard, responsable aux HBCM du service immobilier. Il va de soi que la personne habitant le lieu qui est en vente est prioritaire et elle ne sera pas délogée si elle préfère rester en locatif. Lorsque les mineurs deviennent propriétaires, ils perçoivent des HBCM une indemnité logement tout comme ceux qui ne sont pas logés par la Mine. Mais devenus propriétaires, toutes les charges -y compris la réhabilitation et l'entretien- sont à leurs frais. Pendant cinq ans, l'acheteur ne doit ni vendre sa maison ni la louer.

Sylvia Hernandez

Le logement au cœur du conflit

Le 10 décembre dernier, une trentaine de mineurs ont séquestré dans son bureau le chef d'unité des Houillères, Jean-Charles Besson et demandé l'ouverture de négociations concernant les problèmes de disparités de logements. En effet, certains mineurs bénéficient de logements de fonction entièrement gratuits, d'autres sont logés aussi gratuitement en HLM mais doivent payer un garage attenant ainsi que diverses charges locatives. La dernière catégorie comprend tous ceux qui ne sont pas logés par les HBCM et qui touchent des primes compensatoires. Les syndicats des mineurs attendent plus de régularité et de cohérence en matière de logement afin que tous les employés soient logés à la même enseigne. Avant d'envisager d'autres actions, ils attendent une négociation promise par la direction courant janvier.

Même les santons ont leurs élus. Le 7 décembre dernier, ils ont fait la foire au collège Péri.

Photos : E. Petit

L'ÉTANG DE FONTVENELLE vient de recevoir plus de quatre cents kilos de poissons. Un alevinage composé de gardons, de tanches et de sandres de toutes tailles provenant des Dombes (environs de Lyon) et transféré jusqu'à Gardanne par les pisciculteurs. Les étangs de cette région sont vidés de tous leurs poissons avant la saison des gels. Puis ces derniers sont remis dans des eaux qui ne glacent pas comme celles de Provence. C'est dans des camions transformés en véritables aquariums géants que les nombreux poissons ont pu voyager sans dommage. L'empoissonnement a été financé pour un tiers par la section locale de pêche (GMT) et pour les deux tiers par l'APPAM (Association de Pêche et de Pisciculture d'Aix-Marseille).

LE ROND-POINT A L'ENTRÉE DU BOULEVARD PONT DE PÉTON, pose quelques problèmes de circulation. En effet, le feu placé au début de l'avenue Manouchian bloque, quand il est rouge, les véhicules qui rapidement forment un dangereux bouchon autour du rond-point. Cette situation a causé de nombreux accidents. Dans un premier temps, le feu a été remonté plus haut sur l'avenue et une place traversante en chicane a été provisoirement aménagée. Les futurs travaux porteront sur la création d'un terre-plein central élargi. La zone piétonne sera traitée en pavés et la chaussée actuellement en double voie sera réduite en une simple voie.

LA QUATRIÈME FOIRE AUX SANTONS s'est déroulée le 7 décembre dernier au collège Gabriel-Péri. Sous l'égide de l'Office du Tourisme, plus d'une trentaine d'exposants sont venus s'installer dans le hall et dans plusieurs classes de l'établissement scolaire. Venus de toute la Provence, les artisans ont présenté et vendu des œuvres originales. En plâtre ou en bois, on a vu des crèches et des santons pour tous les amoureux des décorations et des traditions de Noël.
Par ailleurs, l'Office du Tourisme associé au Téléthon a vendu des gâteaux au bénéfice de la recherche génétique et L'Union des Femmes Françaises a initié bénévolement le jeune public aux joies de la pâte à sel.

Bayet-Prévert

Une nouvelle salle polyvalente

Une grande salle de deux cents mètres carrés est en construction à l'école Prévert. Elle servira aussi aux associations et marque le début de la rénovation du groupe scolaire.

Le préau de l'école primaire Jacques-Prévert. Dans quelques semaines, une salle polyvalente le remplacera.

Photos : E. Petit

D'ICI LE PRINTEMPS, LE GROUPE SCOLAIRE BAYET-PRÉVERT, AU CENTRE-VILLE, bénéficiera d'une vraie salle polyvalente, équipée d'une scène pour accueillir des spectacles ou des projections de films. Elle remplacera avantageusement celle qui existe déjà, aménagée dans deux salles de classe. Construite sous le préau de l'école Prévert, elle sera aussi utilisable par des associations, avec un accès direct à l'extérieur du bâtiment (côté aires de jeux), ainsi qu'un plan incliné pour les personnes handicapées. Des fenêtres donneront côté rue et de grandes baies ouvriront la salle côté cour. A terme, des sanitaires spécifiques à la salle polyvalente compléteront l'équipement. Achevés vers la fin du mois de février et pris en charge par la commune pour un peu moins d'un million de francs, ces travaux marquent en fait le coup d'envoi d'un grand chantier : la rénovation de tout le groupe scolaire, de la maternelle Beausoleil aux écoles Bayet et Prévert en passant par la salle de restaurant et les abords extérieurs, jusqu'au collège Péri. La réhabilitation complète de ce corps de bâtiments construit en 1958 s'étalera sur cinq ans et s'annonce déjà comme le principal projet d'urbanisme du mandat en cours. L'ensemble des travaux sera présenté au public lors de l'inauguration de la salle polyvalente, en mars prochain. Les enseignants et les parents d'élèves sont bien entendu partie prenante du projet.

CINQUANTE TONNES DE MATÉRIEL ÉDUCATIF (livres de classe, fournitures, cahiers) ont été collectées par dix lycées de Provence, dont le lycée Fourcade, à l'origine de l'opération. Ces 120 mètres cubes ont été chargés sur quatre conteneurs le 27 novembre dernier à Marseille, à destination de Madagascar. C'est la conclusion de l'opération *Prête-moi ta plume* pour tous les lycéens qui, autour du proviseur adjoint M. Gobert, se sont investis depuis plus d'un an. Leurs homologues malgaches ont reçu les dons juste avant Noël.

Convictions

Je voudrais tout d'abord à l'aube de 1997 souhaiter mes vœux à tous les Gardannais. En ces temps où la misère croît, où le chômage n'épargne plus aucune famille, je voudrais adjoindre à mes vœux ma conviction qu'il est possible de faire autrement, que l'on peut préparer à nos jeunes un autre avenir.

Pour notre ville, 1997 verra le début des travaux de restructuration des écoles du centre (qui devraient s'étaler sur 4 ans), de l'extension de la station d'épuration (un important chantier de 38 millions de F essentiel pour la qualité de notre environnement), de la mise en place de la carte jeune qui offrira des services nouveaux aux jeunes de notre ville, l'ouverture d'un lieu d'accueil pour les ressortissants du RMI...

Par ailleurs nous commençons les études en vue de la réalisation dans les années prochaines du centre de loisirs, de la maison des fêtes de Biver, entre autres.

Comme par le passé, nous réaliserons ces équipements en fonction des finances de la commune, afin de ne pas accroître la pression fiscale sur les familles. Enfin 1997 sera pour nous une année importante pour la défense de la mine avec des propositions appuyées sur des études sérieuses pour son développement. Je ferai comme je l'ai fait très souvent par le passé, appel à vous pour agir à mes côtés pour obtenir que l'on nous écoute enfin sur cette question cruciale pour l'avenir de nos communes.

Votre Député-Maire
Roger Meï

Langarié : on y voit plus clair

La détermination des riverains du Langarié, sur la route de Gréasque, commence à porter ses fruits. *Durance granulats* a amélioré la visibilité pour les camions sortant de la carrière, en abattant un éperon rocheux. La DDE s'est engagée à prolonger la ligne blanche continue afin d'éviter que les riverains du Langarié se fassent doubler lorsqu'ils traversent la route pour s'engager sur leur chemin. Un miroir sera placé en face du stop pour que les voitures venant de Notre-Dame voient celles qui viennent de la Palun, en compensant le manque de visibilité dû à la courbe et à la pente de la rocade-Est. Quant au lavage des roues de camions, *Durance Granulats* va s'équiper d'ici mars prochain d'un système de nettoyage sous pression, auquel les deux autres utilisateurs (la SEMAG et *Bronzo*) participeront financièrement. Enfin, la DDE devrait très prochainement installer une clôture le long de la décharge, et le SEMAG plantera un écran végétal de cyprès.

Réorganisation municipale

Le secteur enfance se transforme

Toutes les activités municipales concernant les enfants des maternelles et des écoles primaires dépendent désormais du secteur enfance, transféré rue Borély. Explications.

A terme, un guichet unique vous permettra de payer en un seul lieu les centres aérés, la cantine et la garderie périscolaire.

Photos : E. Petit

PRENONS LE CAS D'UNE FAMILLE GARDANNAISE AVEC DEUX ENFANTS. L'aînée est au CM1, le cadet en maternelle. Pendant l'année scolaire, les deux mangent à la cantine, et restent à l'école jusqu'à 18h15. Le mercredi, ils vont au centre aéré et pendant les grandes vacances, en colonie. Jusqu'en décembre dernier, les parents devaient s'adresser au service enfance pour payer la garderie périscolaire, au service restauration pour acheter les tickets cantine (dans les locaux de l'avenue de Toulon) et à l'OMJ pour inscrire leurs enfants en centre aéré et en colonie de vacances. Bref, une multiplicité de lieux, de démarches et d'interlocuteurs (municipaux ou associatifs) difficile à gérer. *« Les élus ont décidé de municipaliser les activités enfance, précise Gilbert Payan, maire-adjoint. C'est une question de cohérence entre les services. L'OMJ sera désormais chargé des activités jeunesse : animation, carte jeunes, prévention de la délinquance, point info jeunes. »* La restructuration devrait s'achever vers la fin 1997.

En attendant, depuis le début du mois, le service enfance est installé rue Borély. Dirigé par Marie-Ange Chappe, ce service gère désormais les centres aérés primaire et maternelle, les colonies de vacances, les garderies périscolaires et les animations interclasse, avec ses 22 vacataires, 10 animatrices et 22 ATSEM (agents spécialisés dans les maternelles, les tatas). A terme, les services restauration (au premier trimestre) et scolaire (à la rentrée) s'installeront eux aussi dans les murs de l'actuel OMJ. Lequel se déplacera de quelques mètres seulement, dans une maison mitoyenne qui abritait il y a quelques années la Société des Eaux de Marseille. Les bureaux libérés à l'avenue de Toulon seront récupérés par l'Inspection départementale, laquelle permettra par son départ de Fontvenelle l'extension de la halte-garderie *la Souris verte*. Bref, l'année qui commence ressemblera à une vaste partie de chaises musicales, dont les premiers bénéficiaires devraient être (après une période d'adaptation) les parents, c'est-à-dire vous.

Bruno Colombari

Le service enfance est désormais installé dans les locaux de l'OMJ, rue Borély.

Finis les tickets

Hormis les transferts de locaux, qu'est-ce qui va changer, concrètement, pour les usagers ? Essentiellement le mode d'inscription. Commençons par ce qui reste : les tickets cantine. Ils sont toujours à retirer à l'avenue de Toulon, au service restauration. En revanche, il y a du changement pour les inscriptions aux centres aérés et dans les garderies périscolaires. Le paiement se faisait jusqu'à présent par des tickets, ce qui rendait très problématique la gestion des animateurs, puisque le nombre d'enfants concernés n'était connu qu'au jour le jour. Désormais, les inscriptions seront obligatoires de vacances à vacances (de Toussaint à Noël, ou de février à Pâques, par exemple) et payées d'avance.

Pour ne pas pénaliser les familles en difficulté, les élus ont adopté le principe d'un paiement échelonné (mois par mois). Avantage : les familles pourront régler par courrier (chèques et chèques-vacances) sans avoir besoin de se déplacer. C'est tout l'intérêt du guichet unique, qui permettra de centraliser les informations. Plutôt que de présenter des justificatifs à plusieurs bureaux différents au moment de s'inscrire, il suffira d'aller à l'accueil de la rue Borély. De plus, les horaires d'accueil du public seront étendus (8h30-12h, 13h30-17h30) pour un meilleur service. Dernier point : les tickets de garderie périscolaire et du centre aéré qu'il vous reste seront évidemment repris.

La ville en fête

On s'est bien amusés

De drôles de magiciens à Fontvenelle, des jeux extraordinaires à l'Espace Bontemps et une fête de quartier animée à Notre-Dame ont marqué les derniers jours avant Noël.

ÇA MARCHE SANS PILE, C'EST EN BOIS ET LES RÈGLES SONT COMPRÉHENSIBLES PAR UN ENFANT : pendant quatre jours à l'Espace Bontemps, l'exposition *Festi-jeux* a émerveillé tous ceux qui y sont entrés par curiosité et qui n'ont plus vu le temps passer. Du premier au quatrième jour, l'affluence s'est démultipliée, chacun tenant à faire découvrir ces jeux étonnants aux copains, à la famille... Du billard japonais (il s'agit d'envoyer à la main des boules de bois dans des trous) à la berdinguette (traverser un réseau de fils sans faire tinter les clochettes qui y sont attachées) en passant par le superbe jeu du roi (une toupie circule dans un labyrinthe et fait chuter des petites quilles), ils ont tous la vertu de ces jeux simples, conviviaux et esthétiques. Dommage que la plupart d'entre eux, venus de tous les pays du monde et collectés par l'association grenobloise *Festi-jeux*, soient introuvables dans le commerce. Un peu d'imagination, messieurs les fabricants de jouets !

Les plus petits, eux, ont eu droit à un spectacle haut de gamme au gymnase de Fontvenelle : la troupe belge des *Magiciens* a déballé avec beaucoup d'humour les nombreux tours qu'elle a dans son sac : jonglage, magie, percussions, mime, assemblages de ballons, chorégraphies... une heure et quelque de spectacle total, avec notamment le dressage de Rocky le terrible, un minuscule chien en peluche dont la spécialité est le saut de la mort, dompté par son maître Attila, chef du rayon boucherie au supermarché du coin. On n'oubliera pas non plus les deux superbes jongleuses, virtuoses dans le maniement des cordes à boule, des massues et des torches enflammées.

Blocks and Marbles, un superbe jeu d'empilages pour construire des toboggans à billes : une des vedettes de Festi-jeux.

Moins originale, mais autant conviviale, la fête organisée aux Logis de Notre-Dame par le CLES et les 3 AS, avec le soutien de l'OMC et de la mairie. De mémoire de riverains, jamais on n'avait vu pareille fête à l'approche de Noël : plus de cent cinquante enfants accompagnés ou pas d'un adulte, certains ayant d'ailleurs fait spontanément le déplacement depuis la vieille ville. Les quartiers finiraient-ils par se rencontrer ? En tout cas, les maquillages, les mimes et les jeux d'improvisation par équipe ont fait monter l'ambiance en attendant le goûter et les cadeaux : invité à désigner ses préférés en brandissant des cartons de couleur, le public ne s'est pas fait prier. Le soir, les jeunes devaient à leur tour investir la salle polyvalente pour une soirée musicale branchée. Cette année à Notre-Dame, le père Noël jouait à domicile...

B.C.

Un mime azimuté, deux superbes jongleuses et un humour décapant : les Magiciens ont régalé Fontvenelle.

La quinzaine commerciale

Dès le 14 décembre, les commerçants se sont investis dans l'ambiance des fêtes de fin d'année avec la musique au cœur de la ville et l'organisation d'une tombola géante. Au tirage, qui s'est déroulé le 31 décembre, de nombreux lots ont été gagnés, notamment la Fiat Punto en premier prix décernée à madame Clery. Les tombolas supplémentaires des 21, 22 et 23 décembre ont ravi de nombreux participants. Le 22 décembre, place Dulcie September, la collecte de jouets -qui ont ensuite été redistribués aux associations caritatives de la ville- a connu un vif succès.

A noter également que l'association des commerçants de la ville de Gardanne a obtenu une aide financière de la Chambre de Commerce de Marseille qui sera débloquée en avril pour la préparation des festivités de Noël 1997.

Noël dans les entreprises

Dans les grandes entreprises de la ville, Noël a été célébré un peu avant les vacances. Une fête de fin d'année qui a permis aux enfants des employés (Houillères, EDF, Pechiney...) de découvrir avant la date les gourmandises des goûters, les spectacles colorés et les précieux cadeaux offerts par les comités d'entreprises.

A la mairie de Gardanne, le CE des communaux a travaillé depuis l'été 96 pour que la fête soit réussie. Le spectacle de clowns (illusion, magie, gags...) donné au gymnase de Fontvenelle le mercredi 15 décembre a réjoui plus de trois cents personnes, enfants et accompagnateurs réunis. Deux cent quatre-vingt-neuf enfants ont reçu en début de spectacle un petit sac rempli de sucreries. Le spectacle terminé, c'est le Père Noël en personne qui, aidé par les membres du CE, a remis les cadeaux à chaque enfant. Un apéritif qui concernait cette fois-ci les adultes a clôturé les festivités.

Compte-rendu
Conseils municipaux des 14 novembre et 19 décembre 96

Compte-rendu synthétique des séances : présentation de la délibération par l'élu qui en est chargé et résultat du vote. Vous pouvez consulter l'intégralité des débats en mairie.

N°01 - ***Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du JEUDI 26 SEPTEMBRE 1996.***

N°02 - ***MOTION contre la baisse des subventions d'Etat aux compagnies de sapeurs forestiers et des aides versées aux conservatoires de protection de la Forêt .***
Monsieur le Maire : Je vous propose d'adopter cette motion que 400 communes, des Conseils Généraux ont déjà adopté et qui concerne la diminution des crédits accordés au Conservatoire de la Forêt Méditerranéenne qui joue un rôle important dans la prévention. L'Etat se désengage totalement car le conservatoire fonctionne avec 60% de l'Etat et 40% du Département.
POUR 27, ABSTENTIONS 5

N°03 - ***Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Communauté Economique Européenne dans le cadre de l'acquisition de la propriété de Barème.***
Monsieur le Maire : Je vous propose de faire un groupe de travail pour décider de l'avenir de ce lieu.Composition : Madame De Féligonde, Madame Boucabeil, Monsieur Collomb.
POUR 30, ABSTENTIONS : 2

N°04 - ***Sollicitation d'une subvention la plus large possible auprès du Conseil Général dans le cadre du programme 1997 de l'Aide Départementale aux investissements Communaux.***
UNANIMITÉ

N°05 - ***Autoriser Monsieur le Maire à solliciter la subvention la plus large possible auprès du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat dans le cadre des dégâts subis par la Commune suite aux pluies torrentielles du 26 Août.***
UNANIMITÉ

N°06 - ***Instruction comptable M14 - Choix du vote du Budget - Amortissements - Vote par opérations.***
POUR 30, ABSTENTIONS 2

N°07 - ***Instruction M14 - Mise à jour de l'état du patrimoine mobilier de la commune.***
UNANIMITÉ

N°08 - ***Passage du Service des Transports à la comptabilité M43 : Vote des durées d'amortissement pour le Service des Transports.***
POUR : 30, ABSTENTIONS : 2

N°09 - ***Autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de prestations de service pour l'entretien et la surveillance des matériels électriques de la Régie de l'Eau.***
UNANIMITÉ

N°10 - ***Lancement d'un marché négocié pour une étude diagnostic et la mise en place d'un système permanent de surveillance des pertes sur le réseau d'eau et à signer le marché avec l'entreprise retenue.***
Monsieur Enrico : Les pertes sur le réseau se stabilisent autour de 30 % malgré des réparations immédiates. Une étude diagnostic associée à la mise en place d'un système permanent de surveillance des pertes sur le réseau d'eau potable représente pour le service des eaux un enjeu voisin de 700 000 F par an (24 % des volumes consommés). Le montant de cette étude est estimé à 680 000 F.
UNANIMITÉ

N°11 - ***Sollicitation d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse dans le cadre de l'étude diagnostic et la mise en place d'un système permanent de surveillance des pertes sur le réseau d'eau.***
UNANIMITE

N°12 - ***Sollicitation d'une subvention auprès de l'Union européenne au titre du FEDER dans le cadre de l'objectif 2, protection de l'environnement pour la Station d'Epuration.***
Monsieur Enrico : La station d'épuration de la ville est arrivée à saturation. Il est nécessaire, afin d'être en phase avec la réglementation, d'entreprendre des travaux dès 1998. Il convient, de solliciter auprès de la Communauté Européenne, le concours au taux le plus élevé possible. Le montant estimé de l'opération est de 38 000 000 Frs H.T.
UNANIMITÉ

N°13 - ***Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Régional P.A.C.A. et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour la restructuration et l'extension de la station d'épuration.***
UNANIMITÉ

N°14 - ***Demande de subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication pour le renouvellement d'une partie du matériel informatique de la Médiathèque .***
UNANIMITÉ

N°15 et N°16 - ***Signature de la convention pour l'utilisation des locaux scolaires pour l'organisation de la Fête du Livre et de l'Enfance et à souscrire un contrat Multirisques-Exposition avec la Société AXA Assurances.***
UNANIMITÉ

N°17 - ***Résolution de soutien au maintien de la mission E.D.F/G.D.F.***
Monsieur Barrier : Une résolution de soutien à l'activité de service public qu'assure E.D.F./G.D.F. est proposée au Conseil Municipal. Il s'agit de demander au gouvernement de refuser un projet de directive européenne ouvrant les industries électriques et gazières à des intérêts privés.
POUR : 27, ABSTENTIONS : 5

N°18 - ***Revalorisation du prix de location de la salle louée par le Service National des examens du permis de conduire pour 1997.***
Monsieur Barrier : La municipalité met à la disposition du Service National des examens du permis de conduire une salle municipale. Nouveux tarifs : 700 F par mois.
POUR : 25, ABSTENTIONS : 5, CONTRE : 2

N°19 - ***Revalorisation des tarifs de location de salles, des bâtiments communaux et du Parc de Valabre pour participation aux frais pour 1997.***
Monsieur Barrier : Je propose pour 1997 une actualisation moyenne des tarifs de 2% arrondis pour la participation aux frais de location de salles, de bâtiments communaux et du Parc de Valabre.
POUR : 25, ABSTENTIONS : 5, CONTRE : 2

N°20 - ***Revalorisation des tarifs de location du COSEC à partir du 1er janvier 1997 pour participation aux frais.***
Monsieur Moraldo : Je propose au Conseil Municipal de procéder pour 1997 à une revalorisation arrondie, de 2% en moyenne : Pour 3 jours de location : 5 050 F , pour une journée isolée : 1 690 F
POUR : 25, ABSTENTIONS : 5, CONTRE : 2

N°21 - ***Reprise en gestion directe par la Commune de certaines activités «Enfance» précédemment confiées à l'O.M.J.***
Monsieur Payan : Depuis plusieurs années, l'orientation politique est de reprendre en gestion directe les structures et activités paramunicipales qui peuvent l'être. A cet effet, il est proposé de reprendre en gestion directe les activités «Enfance» suivantes à compter du 1er Janvier 1997 : Jardin d'enfants et Centres de Loisirs (Maternel et Primaire); Garderies Péri-Scolaires; Séjours de vacances (lire page 4).
POUR : 27, ABSTENTIONS : 5

N°22 - ***Signature de l'avenant n° 3 à la convention passée avec l'O.M.J.***
Monsieur Payan : Nous venons de décider de la reprise en gestion directe de certaines activités «Enfance». Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant N°3 joint en annexe, qui redéfinit les missions déléguées à l'Office Municipal de la Jeunesse.
POUR : 27, ABSTENTIONS : 5

N°23 - ***Création d'une régie de recettes pour l'encaissement des participations des familles et des divers organismes sociaux pour les garderies péri-scolaires, les centres de loisirs primaire et maternel et les séjours de colonies de vacances.***
POUR 31, ABSTENTION : 1

N°24 - *Fixation des tarifs pour les Garderies Péri-Scolaires, les Centres de Loisirs primaire et maternel - Modalités de gestion des encaissements.*
Monsieur Payan : les tarifs à compter du 1/1/97 sont : Centres de loisirs : 25F par mercredi, 125F par semaine et 30F par mercredi exceptionnel. Garderies périscolaires : 8F de 16h30 à 18h15.
POUR : 27, ABSTENTIONS : 5

N°25 - *Fixation du montant des rémunérations au personnel vacataire du Centre de Loisirs sans Hébergement .*
Monsieur Payan et Madame Primo : Dans le cadre de la reprise en gestion directe municipale des activités du Centre de Loisirs sans Hébergement, il est proposé de fixer les rémunérations des personnels vacataires de la façon suivante : Directeur : 225 F/jour, Directeur Adjoint : 200 F/jour, Animateur : 170 F/jour, et 50 F de prime de sujétion attribuée pour chaque nuit passée au Centre.
POUR : 27, ABSTENTION : 1, CONTRE : 4

Une étude diagnostic permettra de limiter les pertes sur le réseau d'eau.

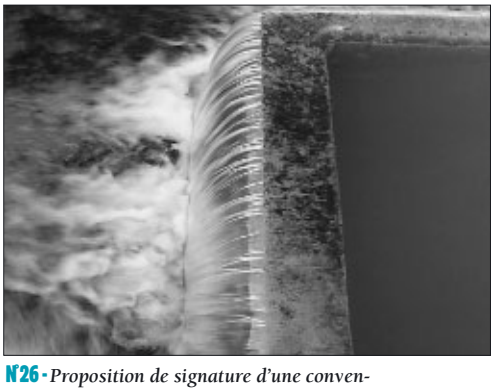

N°26 - *Proposition de signature d'une convention avec l'Association Nationale des Chèques Vacances.*
UNANIMITÉ

N°27 - *Lancement d'un appel d'offres ouvert et à signature avec les organismes retenus pour la détermination des séjours enfants (colonies).*
UNANIMITÉ

N°28 - *Délibération complémentaire dispensant de rapporter mainlevée d'hypothèque (GURDJIAN).*
UNANIMITÉ

N°29 - *Délibération complémentaire dispensant de rapporter mainlevée de l'inscription hypothécaire (VOLTURNO).*
UNANIMITÉ

N°30 - *Acquisition d'un terrain lieu-dit Cauvet-Est (propriété Galon).*
Monsieur Collomb : Afin de permettre l'accès à des propriétés forestières et chemin de promenade lieu-dit Cauvet-Est, il est proposé d'acquérir 967 m2 à Monsieur GALON Pierre au prix de 9 670 F.
UNANIMITÉ

N°31 - *Régularisation des cessions gratuites de terrain liées à l'autorisation de lotissement «Les Norias».*
Monsieur Collomb : Je propose de régulariser les cessions gratuites suivantes : 283 m2 en vue de la création d'un giratoire, et 261 m2 en vue de l'élargissement du chemin Font de Garach afin d'assurer une liaison entre la RD 7 et le chemin de Font de Garach.
UNANIMITÉ

N°32 - *Plan d'occupation des sols - Révision liée au Projet d'Intérêt Général concernant les zones inondables.*
Monsieur Collomb : Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône a mis en demeure la quasi-totalité des Communes des Bouches-du-Rhône, de mettre leur POS en modification ou révision afin d'interdire l'urbanisation dans les zones inondables. La Commune a confié au C.E.T.E. d'Aix-en-Provence une étude pour délimiter les zones inondables sur la base d'une crue centennale. Cette étude doit être terminée début 1997. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de prescrire la révision partielle du P.O.S. de Gardanne.
UNANIMITÉ

N°33 - *Avis sur le projet de déversoir de crues et recalibrage du ruisseau Saint-Pierre (enquête hydraulique).*
UNANIMITE

N°34 - *Appel du jugement du Tribunal Administratif du 6 juin 1996 par M. RE - Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice et à prendre Maître NASSER comme défenseur.*
POUR : 30, ABSTENTIONS : 2

N°35 - *Concessions dans le Cimetière Communal : Révision des tarifications à compter du 1er Janvier 1997.*
Monsieur Menfi : Je propose de revaloriser de 8 % les tarifs des concessions et de 10% en moyenne les tarifs des divers autres services.
Je rappelle au Conseil Municipal que les tarifs pratiqués par la Commune de Gardanne sont très largement en dessous de ceux qui sont appliqués dans les communes environnantes.
POUR : 25, ABSTENTION : 1, CONTRE : 6

N°36 - *Revalorisation de la location des garages de la Cité Administrative - Année 1997.*
Monsieur Menfi : Je propose pour 1997 de la fixer à 210 Frs par mois.
POUR : 25, ABSTENTIONS : 5, CONTRE : 2

N°37 - *Lancement d'un appel d'offres ouvert et signature du marché avec l'entreprise retenue pour des travaux de V.R.D. - Vieille Ville - Rue Kruger - Terrain Chapelle.*
UNANIMITÉ

N°38 - *Remboursement sinistre par assurance - Lampadaire d'éclairage public suite au sinistre du 26 décembre 1995.*
UNANIMITÉ

N°39 - *Revalorisation des tarifs des Droits de Places et des Droits de Stationnement des Taxis à compter du 1er Janvier 1997.*
Monsieur Arniaud : Je propose une actualisation moyenne des tarifs de 2 %, à compter du 1er janvier 1997. Je propose au Conseil Municipal de ne pas revaloriser les emplacements pour les cirques.
POUR : 25, ABSTENTIONS : 5, CONTRE : 2

N°40 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général et de la D.D.A.F. pour la réfection des pistes et la réalisation de bandes débroussaillées dans la forêt.*
UNANIMITÉ

N°41 à N°43 - *Diverses formations du personnel municipal.*
UNANIMITÉ

N°44 - *INFORMATION de Monsieur le Député Maire : Compte-Rendu de l'intervention sur le devenir de la Mine à l'Assemblée Nationale et de la rencontre avec M. le Président de la République.*
Monsieur Meï : Autant à l'Assemblée Nationale, le Ministre ne m'a pas écouté, le Président lui m'a écouté et s'est dit ouvert à la discution. Nous allons nous réunir avec les 14 Maires du Bassin Minier, les Houillères et le Préfet, en prenant en compte tous les élements et le coût social, afin de trouver des solutions.

N°45 - *Ecrêtement de l'Indemnité de Monsieur le Maire.*
POUR : 30, ABSTENTIONS : 2

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE

N°01 - *Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du Jeudi 14 Novembre 1996.*

N°02 - *Désignation d'un membre du Conseil Municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Général d'Aix en Provence.*
M. Meï : Je vous propose de désigner Monsieur Pazzaglini.
POUR : 25, ABSTENTIONS : 4

N°03 - *Vente de la Colonie Magnany.*
M. Meï : la Commune de Saint-Etienne-les-Orgues n'ayant pu donner suite à son projet d'aménagement, il est proposé de céder la colonie Magnany à la Mutuelle Provençale d'Aix. Le montant de la vente, soit 2 416 000 Frs sera affecté aux premiers aménagements de la Maison de l'Enfance dans notre ville.
POUR : 27, ABSTENTIONS : 2

N°04 - *Point sur les marchés et appels d'offres.*

N°05 - *Débat d'Orientation Budgétaire.*
M. Meï : Un débat relatif aux orientations budgétaires générales du budget est prévu dans les deux mois qui précédent son vote. Un document de synthèse a été remis à chaque élu afin de préparer cette discussion. Il montre notamment que la mise en oeuvre-unilatérale-pour 3 ans par l'État d'un pacte de « stabilité financière » ou encore les contraintes imposées dans l'objectif du passage à la monnaie unique entraineront de graves conséquences financières pour toutes les communes.
UNANIMITÉ (sur le fait que le débat d'orientation budgétaire a eu lieu)

N°6 - *Admission en non valeur - Recettes irrecouvrables pour la période 1989 - 1996.*
M. Peltier : Depuis 1989 des titres de recettes

émis auprès de divers débiteurs non pas été honorés. Des poursuites ont été engagées par le Receveur Municipal pour les années 1989 à 1996 et des titres d'un montant global de 107 502,28 Francs n'ont pu être recouvrés.

POUR : 27, ABSTENTIONS : 4

N°07 - *Décision Modificative N° 1 - Budget Communal.*

M. Peltier : Certaines prévisions budgétaires s'avérant insuffisantes et d'autres excédentaires, il y a lieu de prendre une décision modificative afin de pouvoir faire face à certains engagements.

POUR : 25, ABSTENTIONS : 6

N°08 - *Refinancement de la dette communale - Accord de principe.*

M. Peltier : la dette communale constituée pour sa presque totalité par des emprunts à taux fixes contractés en moyenne à plus de 10% ne nous permet pas de bénéficier de la baisse des taux que connaissent actuellement les marchés financiers. Je propose d'accepter le principe de la renégociation d'une partie de notre dette pour profiter de cette opportunité.

UNANIMITÉ

N°09 - *Décision modificative n° 2 - Budget du Service de l'Eau.*

M. Enrico : Afin de régulariser le paiement des taxes et produits irrecouvrables des exercices 1988 à 1995, il y a lieu d'augmenter le montant de la ligne budgétaire «pertes sur créances irrécouvrables» en dépenses (+20 000 frs), et le montant de la ligne budgétaire «vente d'eau aux abonnés» en recettes (+ 20 000 frs).

POUR : 28, CONTRE : 1, ABSTENTIONS : 3

N°10 - *Service de l'Eau - Maintien des tarifs pour l'exercice 1997.*

M. Enrico : le Conseil d'Exploitation du service de l'eau s'est prononcé pour le maintien du tarif de l'eau (pour la part maîtrisée par la collectivité). Tarif domestique jusqu'à 60 m3 : 6,412 F, au-delà: 8,165 F. Prime fixe par semestre: 81,60 F. Tarif industriel : 8,543 F

POUR : 28, ABSTENTIONS : 4

N°11 - *Service de l'Assainissement - Augmentation des tarifs du service de l'Assainissement pour l'exercice 1997.*

M. Enrico : le Conseil d'Exploitation s'est prononcé pour une augmentation des tarifs de 6%, justifié par la prise en compte des investissements lourds pour la construction de la future station d'épuration et des majorations prévisibles quant à son exploitation. Ceci entraînera une majoration globale (pour 60 m3) de 1,6% sur la facture des abonnés.

POUR : 26, CONTRE : 6

N°12 - *Montant des participations aux frais de premier établissement et extension du réseau eau.*

M. Enrico : le Conseil d'Exploitation s'est prononcé pour un maintien des tarifs.

POUR : 28, ABSTENTIONS : 4

N°13 - *Montant des participations aux frais de 1er établissement et extension du réseau assainissement.*

M. Enrico : le Conseil d'Exploitation s'est prononcé pour un maintien des tarifs.

POUR : 28, CONTRE : 4

N°14 - *Vote du budget du Service de l'eau - Exercice 1997.*

M. Enrico : Pour la section Exploitation : 11 538 500,00 Francs. Pour la section Investissement : 1 674 500,00 Francs.

POUR : 26, CONTRE : 2, ABSTENTIONS : 4

N°15 - *Vote du budget du Service de l'assainissement - Exercice 1997.*

M. Enrico : Pour la Section Exploitation : 4 439 000,00 Francs.Pour la Section Investissement : 1 373 200,00 Francs.

POUR : 26, CONTRE : 6

Plusieurs délibérations concernent l'urbanisation de Gardanne.

N°16 - *Signature de l'avenant n° 2 au contrat d'exploitation de la station de traitement des eaux usées.*

M. Enrico : La valorisation des boues en agriculture implique une modification à la baisse du contrat, par une prise en compte des volumes réellement dépotés en décharge, au travers de la formule de révision.

UNANIMITÉ

N°17 - *Signature d'un contrat de prestation de service pour gérer l'utilisation des boues de station d'épuration.*

M. Enrico : la Commune s'est engagée sur la voie de la valorisation des boues en agriculture qui s'inscrit dans une volonté écologique et financière. Ces prestations seront assurées par la société Agripol Ingénierie pour un montant hors taxes maximum de 89 000,00 Frs.

UNANIMITÉ

N°18 - *Consultation sur concours de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la station d'épuration.*

M. Enrico : Il convient, dès à présent, de lancer une consultation sur concours de maîtrise d'oeuvre. Les missions seront estimées pour un montant de 1 400 000 Frs H.T.

UNANIMITÉ

N°19 - *Sollicitation auprès du Conseil Général, secteur vie locale équipement, d'une subvention pour une étude diagnostic de réseau d'eau potable - Rapporteur M. Enrico.*

UNANIMITÉ

N°20 - *Lancement et signature d'un marché négocié afin de désigner un coordonnateur de travaux pour la station d'épuration.*

UNANIMITÉ

N°21 - *Avance sur subvention au C.C.A.S.*

M. Pazzaglini : le versement des subventions annuelles de fonctionnement n'intervenant qu'après le vote du budget primitif, il y aurait lieu afin d'éviter des difficultés de trésorerie d'accorder une avance sur subvention 1997 au C.C.A.S.

UNANIMITÉ

N°22 - *Demande de subvention exceptionnelle à l'Association G.M.T.*

M. Barrier : l'Association G.M.T. sollicite une aide financière exceptionnelle de 1 500,00 Frs afin d'implanter un couple de cygnes au plan d'eau de Fontvenelle.

POUR : 26, ABSTENTIONS : 6

N°23 - *Céder une sableuse vétuste à la Société HYDRAMAT Environnement.*

UNANIMITÉ

N°24 - *Activités Enfance : conventions de prestations de services passées avec la C.A.F. pour les Centres de Loisirs Sans Hébergement et les Contrats d'Aménagement du temps de l'enfant.*

Mlle Nérini : la C.A.F. participe financièrement pour certaines activités (les C.L.S.H. et les C.A.T.E.) que la commune reprend en gestion directe à compter du 1er janvier 1997, il convient de passer deux conventions avec la C.A.F. afin de bénéficier de ces financements.

UNANIMITÉ

N°25 - *Contrats d'Aménagement du Temps de l'Enfant - Convention d'interventions avec diverses associations.*

Mme Lombardo : par délibération du 14 Novembre 1996, le Conseil Municipal a décidé de reprendre en gestion directe certaines activités enfance gérées jusqu'à présent par l'Office Municipal de la Jeunesse.Dans le cadre des activités interclasses et des garderies péri-scolaires, il convient de signer des conventions avec les diverses associations intervenant au titre des activités C.A.T.E,(Marionnettes, Théâtre, Escrime, sports collectifs).

N°26 - *Autoriser Monsieur le Maire à signer un contrat pour l'installation d'un photocopieur RONEO 1030 ZC au Service des Affaires Scolaires - Rapporteur Mme Marcolini.*

UNANIMITÉ

N°27 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire d'acquérir un terrain par cession gratuite de M. et Mme VETTORI.*

M. Collomb : une promesse de cession gratuite de 246 m2 avait été consentie par M. et Mme Vettori. Cette emprise de terrain est nécessaire à l'aménagement du carrefour Avenue Pierre Brossolette et Chemin des Clapiers, afin d'assurer une meilleure sécurité et la réalisation par la Commune d'un mur de soutènement, d'un muret surélevé d'un grillage et de plantations d'arbustes .

UNANIMITÉ

N°28 - *Autoriser Monsieur le Maire à régulariser des cessions gratuites de terrain par la S.A le Nouveau Logis Provençal (Route Blanche).*

M. Collomb : Ces cessions (1 520 m2) permettraient l'élargissement de la Route Blanche et

du Chemin de la Bonde d'une part et de réaliser un parking à vocation publique à l'entrée du groupe d'habitation d'autre part.

UNANIMITÉ

N°29 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de vendre les parcelles BH 236 et 249 Lieudit Veline à M. Carrodano Rémy.*

M. Collomb : la rétrocession aux consorts Gras de deux parcelles avait été autorisée au prix de 770 000,00 Francs (suite à un arrêt de la Cour d'Appel) Ces derniers ayant renoncé à exercer leur droit de rétrocession, il est possible de vendre ce bien à une tierce personne. Monsieur Carrodano se porte acquéreur pour réaliser une opération de lotissement.

UNANIMITÉ

N°30 - *Autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser une cession gratuite de terrain lieudit Veline - Chemin du Claou.*

M. Collomb : dans l'arrêté de permis de construire délivré à Monsieur SPOLAOR Joël, une cession gratuite de 200 m2 a été exigée en vue de l'élargissement du Chemin du Claou. Sur l'emprise à céder, de grands arbres (pins, cyprès) étant appelés à être arrachés, il est proposé de verser une indemnité compensatrice de 5 000,00 Francs .

UNANIMITÉ

N°31 - *Signature d'un acte de rectification de limites de propriété.*

M. Collomb : Dans la passation de l'acte notairé portant sur la vente d'un cave et terrasse sis 73 rue Puget à M. Ferrari est apparue une erreur cadastrale qu'il convient de rectifier.

UNANIMITÉ

Le parc de Valabre loué aux associations.

N°32 - *Autorisation d'interjeter appel du jugement du 24 Octobre 1996 - Affaire Cacchioli contre Commune.*

M. Collomb : le Tribunal Administratif de Marseille vient d'annuler la décision prise par la Commune de s'opposer aux travaux de clôture demandés par M. Cacchioli.Monsieur le Maire est autorisé à faire appel de ce jugement .

POUR : 26, ABSTENTIONS : 6

N°33 - *Extension du L.E.P. de l'Etoile - Convention d'occupation du Domaine Public.*

M. Collomb : le Conseil Régional va déposer un permis de construire pour l'extension du L.E.P. de l'Etoile. Ce projet prévoit une construction de deux étages. Il est proposé de donner un accord sur ce permis.

UNANIMITÉ

N°34 - *Acquisition d'une maison située au 25 Rue Courbet.*

M. Menfi : l'emprise de la maison d'habitation de madame BIANCHINI Caroline, épouse MOTTA (en vente à la commune), située au 25, rue Courbet, est classée en emplacement réservé au P.O.S. en vue de la création d'une liaison piétonnière entre la rue Puget, la Chapelle et le Clocher.

POUR : 28, ABSTENTIONS : 4

N°35 - *Céder le véhicule immatriculé 1638 DN 13 au Garage GARDANNE AUTOMOBILE.*

UNANIMITÉ

N°36 - *Céder le véhicule «Triporteur Vespa» immatriculé 3443 PW 13 au Garage CATIVEL AUTOS.*

UNANIMITÉ

N°37 - *Signature d'un contrat de maintenance pour les portes automatiques avec la Société MPA AUTOMATISMES -*

M. Menfi : cela concerne la Médiathèque, la D.S.T et la Caserne des Pompiers pour un montant annuel de 9 045,00 Francs T.T.C.

UNANIMITÉ

N°38 - *Signature d'un contrat pour la vérification des installations de désenfumage.*

M. Menfi : le montant du contrat annuel proposé par FLEURY est de 9 381,11 frs T.T.C. Il concerne l'entretien du Cinéma 3 Casino, du Gymnase Léo Lagrange, du Cosec le Pesquier et de la Médiathèque.

UNANIMITÉ

N°39 - *Signature d'un contrat de maintenance avec la Société SOMIT pour les ascenseurs de la Médiathèque.*

M. Menfi : la société SOMIT propose un contrat d'entretien qui s'élève à 8 273,16 frs T.T.C. sur une durée d'un an renouvelable 2 fois.

UNANIMITÉ

N°40 - *Signature d'un contrat de maintenance pour les cloches (Campanile Hôtel de Ville).*

M. Menfi : nous venons de procéder à la restauration de l'horloge et sonnerie des cloches du campanile de la Mairie.Un contrat de maintenance est passé avec la Société SNC PROVENCE ELECTRONIQUE pour un montant de 2 940,00 Francs H.T. annuel.

UNANIMITÉ

N°41 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Général pour des travaux d'intégration du réseau de distribution d'électricité.*

M. Menfi : il est prévu des travaux de mise en souterrain d'un réseau HTA, Colline du Cativel pour un montant estimé de 482 815 frs H.T et la mise en façade d'un réseau E.D.F basse tension rue Kruger pour un montant de 247 438 frs H.T. Ces opérations peuvent bénéficier d'une subvention du département des Bouches du Rhône de 20 % du montant H. T. des travaux et d'une participation d'E.D.F de 40 % du montant H. T. des travaux.

N°42 - *Signature d'une convention d'animation pour le P.I.D.A.F. avec le Centre Régional de la Propriété Forestière.*

M. Bastide : il est proposé de confier au Centre Régional de la Propriété Forestière une mission d'animation du P.I.D.A.F.

UNANIMITÉ

N°43 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Régional pour la mission d'animation du P.I.D.A.F. conclue avec le Centre Régional de la Propriété Forestière.*

UNANIMITÉ

N°44 - *Travaux d'amélioration de la Forêt Communale - Approbation du Programme 1997 conclu avec l'O.N.F.*

M. Bastide propose d'approuver le programme de travaux d'amélioration 1997 pour un montant s'élèvant à 124 300 francs T.T.C. et comprenant: l'implantation de limites pour certaines parcelles, l'amélioration de peuplements, le ramassage d'ordures et l'amélioration de pistes de desserte.

UNANIMITÉ

N°45 - *Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Régional et du Conseil Général pour des travaux d'amélioration de la forêt communale - Programme 1997 conclu avec l'O.N.F.*

UNANIMITÉ

N° 46 - *Renouvellement du contrat de la S.O.F.C.A.P.*

M. Primo : la S.O.F.C.A.P. vient de nous proposer un nouveau partenaire (Groupe Populaire d'Assurances en remplacement de l'U.A.P.) pour assurer la couverture des risques maladie, maternité, accident de travail et décès du personnel titulaire (mêmes conditions financières pour la même couverture de risque: taux de cotisation de 5,90%).

POUR : 30, CONTRE : 2

N°47 - *Création d'un poste d'attaché territorial.*

UNANIMITÉ

N°48 - *Création d'un poste de bibliothécaire de 2ème Classe.*

M. Primo : Ce poste est prévu pour le remplacement d'un départ en retraite.

UNANIMITÉ

N°49 - *Création d'un poste d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques de 2ème Classe.*

UNANIMITÉ

N°50 - *Création d'un poste contractuel de gestionnaire de la restauration communale.*

UNANIMITÉ

N°51 à N°55 - *Diverses formations du personnel municipal.*

UNANIMITÉ

N° 56 - *Motion de soutien aux intermitents du spectacle.*

Mme Boucabeil : le conseil municipal se déclare solidaire de la lutte des travailleurs pour le respect de leur droit et demande à l'UNEDIC, au ministre de la culture et au CNPF, l'ouverture des négociations, nécessaires au règlement de ce problème.

POUR : 28, ABSTENTIONS : 4

Petites annonces

DIVERS

☛ Vds **2 vélos demi-course homme** état neuf 700F les deux Tél. 04 42 58 00 18
☛ Vds **veste cuir** 3/4 (900 F) + doudoune (300 F) + TV +antenne (400F). Tél. 04 42 58 25 70
☛ Vds **éléments de cuis.** (haut et bas,meuble frigo) + plaque cuiss. (2500 F à déb.) Tél. 04 42 65 99 47
☛ Vds **canapé fixe 2 pl.** + commode pin + matelas 2 pl. Tél. 04 42 58 28 17
☛ Vds **cage oiseaux** + pneu + lave-linge + four élect. + bocaux + grill fonte Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **veste vison** t. 42/44 prix à déb. Tél. 04 42 58 12 88
☛ Rech. **legos,** bas prix Tél. 04 42 51 47 29
☛ Vds **salle à manger** avec table chêne. Tél. 04 42 51 21 48 le soir
☛ Vds **éléments cuis.** H et B en chêne. 5,20 m TBE. Prix intér. Tél. 04 42 53 24 51
☛ Vds **combi ski femme** T. 40 (300 F) + combi enfant (4 ans) (50 F) + après ski P. 24/25 (20 F) Tél. 04 42 51 13 45 soir
☛ Vds **super Nintendo** 4 jeux (400 F) Tél. 04 42 58 14 96
☛ Vds **poussette double** 1200 F + 2 maxi cosi 250 F l'un Tél. 04 42 51 16 84
☛ Vds **insert cheminée** marque Supra. TBE (2500F) + canapé et fauteuils Et. neufs (500 F) Tél. 04 42 51 21 90 Rép.
☛ Vds **banquette-lit** matelas 1,20 m + sommier lattes BE (3000F). Tél. 04 42 65 98 06
☛ Vds **chbre à coucher** style L. Phil. 2 places avec literie (1500 F). Tél. 04 42 22 75 17
☛ Vds **toboggan** neuf 2 vagues (800 F) Tél. 04 42 51 40 16
☛ Vds **frigo table top** (500 F) Tél. 04 42 58 25 64
☛ Vds **cuisinière gaz** BE prix à déb. Tél. 04 42 51 55 27
☛ Vds **chbre complète** en chêne lit 140 TBE. (3000 F) Tél. 04 42 51 14 30 soir
☛ Vds **mat. cinéma 16mm** camera-project. visionneuse-agraf.lampe + 1 polaroïd prix raison. Tél. 04 42 58 02 68
☛ Vds **convecteurs** (14) neufs et occas. de 250 F. à 500 F. + plaque hallogène à 1500 F. Tél. 04 42 51 34 55 HR
☛ Vds **cuisinière bois/charbon.** TBE + foyer rechange (1000 F) Tél. 04 42 51 31 37 HR
☛ Cause déménag. vds **Salle à manger,** salon, congél. vaisselle, linge maison. encyclo. etc. Tél. 04 42 51 07 65
☛ Vds **poussette jumeaux** en ligne. TBE. prix à déb. Tél. 04 42 69 75 77 HR
☛ Vds **synthétiseur Bontempi** val. 13000 F. cédé 3000 F Neuf. Tél. 04 42 58 94 07
☛ Vds **machine à coudre** industrielle BE. Tél. 04 42 58 22 04
☛ Part. achète **portail + portillon** BE 3 m X 1,50m Tél. 04 42 51 06 91 (18h-20h)
☛ Vds **chiots Husky** roux. Tél. 04 91 31 79 72 soir
☛ Vds méthode **prépar. concours IUFM**. Tél. 04 42 65 82 11
☛ Vds **lit valise BB.** tbe + rehausseur enf. dos. voit. + lavabo blanc. + bidet mural neuf. Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **lit 140** bois (900 F.) canapé (200 F.) Table salon (300 F.) cuisinière mixte (300 F.) chbre ado complète (5000 F.) Tél. 04 42 32 46 55
☛ Vds **2 hauts parleurs** voiture Pionner. (300 F.) neufs. Tél. 04 42 58 18 88 HB
☛ Vds **lit bb années 50** en bois BE (150 F) Tél. 04 42 58 02 65 soir
☛ Vds **encyclopédies + Orgue élect.** Tél. 04 42 58 40 47 ap. 16 h

LOGEMENT

☛ Loue **maison de campagne** + garage,jardin et parking. (4000 F) Tél. 04 42 58 42 60
☛ Vds **villa T3** à Rousset + garage (75 U) Tél. 04 42 58 02 89
☛ Vds **villa T3/4** sur 2 plans à Septemes, cuis. équip. Garage. Cheminée (77 U.) Tél. 04 42 58 45 57
☛ Recherche **garage à Gardanne.** Tél. 04 42 58 38 09 soir
☛ Achète **hangar** 1 ou 2 voitures Tél. 04 42 58 90 71
☛ Vds **T2 50m2** + local comm. (9 U.+ 2000 F/mois sur 2 ans) Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds **maison camp. 88 m2** sur 2 ét. + jardin. + loue garage 40 m2 Tél. 04 42 58 42 60
☛ Donne, vend ou échange **terrain 5600 m2** agricole,eau, élect. négocie ttes prop. Tél. 04 42 58 48 08
☛ Part. cherch. urgent **appart. T2 ou T3** Gardanne. Tél. 04 42 51 32 90 ap. 19 h
☛ Vds **maison T3** Gardanne TBE, (35 U.) Tél. 04 42 58 19 47 ap. 19 h
☛ Vds ou loue **garage** Beausoleil Tél. 04 42 51 09 26
☛ Vds **duplex 26 m2** balcon à St Léger le Mélèzes. Meublé. (250 000F.) Tél. 04 42 51 51 31
☛ Vds **local comm. à Peyruis** + 1 appart. 50 m2 (9 U. + 2000 F/mois pdt 2 ans)Tél. 04 42 58 38 94
☛ Vds au **Sauze studio meublé** (20 U.) + garage (3 U.) à 100 m pistes. Tél. 04 42 65 92 12 ou 04 42 51 59 87
☛ Part. **échange terrain Gardanne** 1000 m2 COS 0,20 contre appart. T3 ou T4. négocie ttes prop. Tél. 04 42 51 19 65
☛ Part. achète **villa Gardanne** T4+garage. (75 U. maxi) Tél. 04 22 70 69 dom. 04 42 93 94 75
☛ Vds **appart. T4** à Gardanne (Rés. la Crau) garage+cave+local et lavoir.chauff.indiv. ou échange contre villa à négocier Tel 04 42 51 17 15
☛ Vds **studio + CM** à Risoul ctre station. Tél. 04 42 51 44 95
☛ Loue **T2 à Six Fours** plages à l'année ou de juin à sept. T. belle rés. Tél. 04 42 58 47 55

OFFRES DE SERVICE

☛ Etudiant donne **crs maths, phys. chimie** (60 F/h) Tél. 04 42 58 25 70
☛ Couple **cherc. gardiennage** Trés sér. réf. exigées. Tél. 04 42 60 83 63
☛ Couple sérieux agréé 5 ans expér. **garderait pers. âgée** 24h/24. Tél. 04 42 51 04 00
☛ Dame qualifiée **garderait enfants** de 0 à 6 ans à son dom. motorisée. Tél. 04 42 51 21 14
☛ Jeune dame expér. véh. **garde pers. âgées** la nuit (20 h à 8 h) Tél. 04 42 51 47 29
☛ J. fille **cherche ménage** (45 F/h) Tél. 04 42 58 14 96
☛ J. dame **offre cours de soutien** scol. + divers contre cours de chant et solfège Tél. 04 42 65 82 11
☛ Dame avec maitrise anglais **donne crs** à ts niv. (6ème à Term.) Tél. 04 42 69 75 77 HR
☛ j.fille ferait réal. **travaux dactylo.** Tél. 04 42 58 30 61
☛ Dame **garde pour réveillon** St Sylvestre enf. avec repas, jeux cotillons, 2 films, animations 300 F/enf. + déjeuner offert Tél. 04 42 58 94 07
☛ JF donne **crs gest+compta+math** 6ème à term. Tél. 04 42 51 06 91 18h-20h
☛ Donne **crs de soutien scol.** jusqu'à term. (Français, philo) Tél. 04 42 58 98 72
☛ Dame sér. rech. **ménage.** Tél. 04 42 51 10 04
☛ Dame **garde enf.** sortie école + vac. Tél. 04 42 51 01 93
☛ Dame **garde enfant** dans Gardanne. Tél. 04 42 51 34 05
☛ Prof. diplomé conservatoire **donne crs solfège,** harmonie jazz et rock arrangements sur ordinateur. Tél. 04 42 58 98 72

VEHICULES

☛ Vds **pneus neige Jetta** + 2 crochets attelage Tél. 04 42 58 00 18
☛ Vds **Austin mini 05** - 1987 - 71000 km BE (7000F). Tél. 04 42 58 90 71
☛ Vds **pot pour 309 GTI** + calandre + phares et GTI 1800 An 82 35000 km (18000 F à déb.) Tél. 04 42 51 49 94
☛ Vds **vélo course** adulte neuf (1000 F) Tél. 04 42 51 11 49
☛ Vds **Nissan Sunny** 1,4 LX. An 92. 50000 km (35000 F). Tél. 04 42 22 67 58
☛ Vds **R 5** (roulante) pour pièces (1000 F) Tél. 04 42 558 14 96
☛ Vds **4 pneus neige** + jantes(R19, ZX, 306) (900F) Tél. 04 42 69 91 63
☛ Vds **Nissan.** An 85 CT ok. 104 000 kms TBE. (12000 F) Tél. 04 42 60 96 40
☛ Vds **Scooter Zénith Peugeot.** + access. An 96. 1600 kms neuf. (8500 F)Tél. 04 91 05 09 80
☛ Vds **Honda CR 125** An. 94 TBE nbs pièces. (18500 F) Tél. 04 42 65 95 79
☛ Vds moto **Honda 125** Transcity mai 96 TBE. prix argus (17500 F) Tél. 04 42 51 02 96
☛ Vds **R5** pour pièces détachées. Tél. 04 42 58 43 35
☛ Vds **vélo dame** marque Lapierre (300F) Tél. 04 42 58 29 79
☛ Vds **vélo course** TBE. (900 F.) Tél. 04 42 58 49 14
☛ Vds 1 **pneu caravane** Michelin 400 X 8. chbre. TBE. Tél. 04 42 22 26 43 HR
☛ Vds **Fiat 500.** 59000 km. TBE (16000 F.) Tél. 04 42 65 83 13
☛ Vds **205 GTI** 1900. An 90. 77000 km. Tél. 04 42 65 96 37
☛ Vds **vélo enf. bi-cross** BE (250 F) Tél. 04 42 58 02 65 soir

Les petites annonces sont gratuites. Envoyez un texte court et précis. Indiquez vos nom et adresse. Seul le numéro de téléphone sera publié.

Service Communication
273, avenue Léo-Lagrange
13120 GARDANNE

Mots Croisés n°58

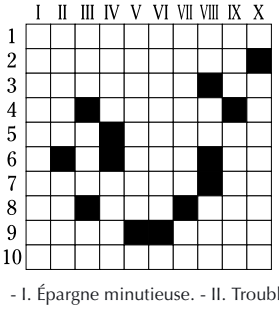

HORIZONTALEMENT

- 1. Qui voit loin et juste. - 2. Eprises. - 3. Le premier dans sa couleur. Opposé à l'endroit. - 4. Ses pareils à deux fois ne se font pas connaître. Embrassée. - 5. Un fond de madère. - 6. Lettre grecque. Bordé de dents fines. - 7. Personnages imaginaires des montagnes. Pronom. - 8. Incapables. Vieille armée. - 9. Commune... sur la Sorgue, en Vaucluse. Possessif. - 10. Sont nombreuses dans les forêts.

VERTICALEMENT

- I. Épargne minutieuse. - II. Trouble. Aurochs. - III. Raide. Peintre d'origine flamande. - IV. Est en tête. Galères anciennes. - V. Revenu pour une situation lucrative. - VI. A son pont à Paris. Poème épique du Moyen Age. - VII. Servaient pour la lessive. Termine l'addition. - VIII. Enzymes. Jamais vieux. - IX. Le blé, l'orge, l'avoine, etc. - X. On peut y accrocher une bavette. Elles doivent avoir bon œil.

Solutions du N°58

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
1	P	E	R	S	P	I	C	A	C	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E	S
3	R	O	I	■	E	N	V	E	R	S
4	C	I	D	■	B	A	I	S	E	E
5	I	■	E	R	E	■	E	■	A	■
6	M	U	■	E	N	G	R	E	L	E
7	O	R	E	A	D	E	S	■	E	N
8	N	U	L	L	E	S	■	O	S	T
9	I	S	L	E	■	T	O	N	■	E
10	E	■	E	S	S	E	N	C	E	S

Menus Restaurants Scolaires

Jeudi 16 janvier
Salade verte mimolette/couscous/chocolat glacé

Vendredi 17 janvier
Potage légumes/beignets poisson/haricots verts ou brocolis persillés/fromage ou yaourt/fruits variés

Lundi 20 janvier
Salade d'agrumes et kiwis/Saucisses aux lentilles ou croqueline/Yaourt aux fruits

Mardi 21 janvier
Bouillon de volaille + pâtes+ râpé/poissonnette citron/haricot persillés/kiri samos/fruits variés

Mercredi 22 janvier
Carottes-fenouils-choux rouge/steack haché grillé/purée gratinée/fruits sirop+biscuits

Jeudi 23 janvier
Salade verte, tomates, poivrons, thon, œufs durs, olives/raviolis/flan maison + coqueline

Vendredi 24 janvier
Crème Dubarry/filet lieu sauce du chef/carottes persillées/tome noire/yaourt/banane

Lundi 27 janvier
Panaché salade russe, céleri rémoulade/sauté dinde olives/riz créole/yaourt/fruits variés

Mardi 28 janvier
Couronne de lentilles,pois chiches/menu fromage emmental/gratin de blettes/Fruits de saison

Mercredi 29 janvier
Salade verte au gouda/rosbeef/pâtes beurre, râpé/mousse chocolat

Jeudi 30 janvier
Taboulé/choux farci/fromage ou yaourt/fruits variés

énergies n°67
● Directrice de publication : Claude DURAND ● Rédacteur en chef : Marc NOTARGIACOMO ● Rédaction : Bruno COLOMBARI, Sylvia HERNANDEZ
● Secrétariat : Marie-France GOMEZ ● conception/réalisation PAO : Hervé POYEN ● Flashage : SEILPCA ● Crédit Photos : Édouard PETIT
● Responsable de fabrication : Roger POLETTI ● Impression : CCI ● Abonnement : 15 F ● ISSN 1247-9233
● Service Municipal de Communication 273, Avenue Léo-Lagrange - 13120 Gardanne Tél. 04 42 58 18 88 - Fax : 04 42 51 38 31

Comment se débarrasser de ses “monstres”?

QUI N’A PAS EU UN JOUR BESOIN DE SE DÉBARRASSER D’UN VIEUX RÉFRIGÉRATEUR, d’une ancienne télévision ou encore d’un matelas hors d’usage ? La société Onyx qui effectue le ramassage d’ordures ménagères sur la commune assure aussi un service pour l’enlèvement de ce qu’on appelle les « monstres » (encombrants essentiellement ménagers : meubles, appareils divers...). Un numéro vert est à votre disposition pour prendre rendez-vous avec ce service : 0 800 04 15 31. Le ramassage a lieu le premier et le dernier jeudi de chaque mois avec un passage supplémentaire au milieu du mois aux Logis Notre-Dame. Chaque particulier ayant pris rendez-vous devra déposer devant chez lui (hors de sa propriété), la veille du passage, au maximum 4 à 5 encombrants. Un camion équipé d’un haillon viendra charger « les monstres » qui seront acheminés vers la décharge de Malespine, plus exactement à la déchetterie. Ils seront stockés dans des conteneurs prévus à cet effet.

Etat civil

MARIAGES

HAYE Nathalie/OUJJAT Saïd. MESSAOUDI Fatiha/AHOURIE Hassan. BEDROSSIAN Flora/SAFARIAN Chenaghchi Vahen.

NAISSANCES

HADDJERI Hanane. PELLENQ Claire. XIONG Bastien. FANTI Maxime. DELEUIL Quentin. PHLIPONEAU Aurélie. MICHEL Florian. REZGUI Yassine. FOULON Yoann. GRENIER Dimitri. PEUCHAUD Emilie. MORETON Delphine.

DÉCÈS

BECHE veuve MICCHI Marcelle. MARTIN veuve MORELLO Louise. BAGNIS veuve DA SILVA Lucie. ORTO Jean. GUINET Philippe. MARIN Marius. CAPITANI veuve BETTI Annonciade. MAINA veuve CAMPAGNOLI Hélène. DELOUTE Yves. LOI épouse GIVERSO Nina. SORDELLO épouse TURINI Mady. MORALES veuve VIDAL Rosa. ILLA épouse CAPRA Madeleine. MARTIN Marcel. RODRIGUEZ Miguel. ROCCHIA René. ROUBIEU Eugène.

Téléphones Utiles

Hôtel de Ville	✆ 04 42 51 79 00
Taxis (station)	✆ 04 42 58 35 98
Taxis (Biver)	✆ voiture 04 91 97 46 56
Gare SNCF	✆ 04 42 58 30 34
Interbus	✆ 04 42 58 34 29
ANPE	✆ 04 42 58 31 19
Sécurité Sociale	✆ 04 42 65 41 70
Trésor Public	✆ 04 42 58 35 28
Centre médico-scolaire	✆ 04 42 58 35 66
DISS (Assistantes sociales)	✆ 04 42 58 39 29 (surRdV)
Pharmacies de garde (nuit)	✆ Après 20 h, s’adresser aux pompiers - 18
Polyclinique St-Jean	✆ 04 42 65 61 00
SOS médecin	✆ 04 42 51 46 47
Médecin de garde	✆ 04 42 51 10 10
SOS vétérinaire	✆ 04 42 59 90 62
Pompiers	✆ le 18
Police municipale	✆ 04 42 51 23 60
Fourrière	✆ 04 42 58 29 13
Gendarmerie nationale	✆ 04 42 58 30 10
Services des Eaux (Dépan.)	✆ 04 42 51 79 75 ou 04 42 51 79 50
EDF-GDF	✆ 04 42 51 3232
Sécurité Gaz (Dépan.)	✆ 04 42 51 45 45
Electricité (Dépan.)	✆ 04 42 58 32 42

Permanences diverses

● JURIDIQUES

■ **Un avocat** tient au CCAS (Square Deleuil, Tél : 04 42 58 00 05) une permanence juridique le deuxième mercredi de chaque mois de 9hà 12h (sauf en juillet et août).

■ Un service d’**aide aux victimes** se tiendra à la Maison du Peuple (salle des permanences) le dernier samedi matin du mois.

■ L’**Union des Femmes Françaises** tient une permanence juridique ouverte à tout public, tous les derniers vendredis de chaque mois et sur R-V.Rens: Maison de la Femme, 452 avenue Léo Lagrange.
Tél. 04 42 51 42 14

● RETRAITE

■ La **CRAM du Sud-Est** tient une permanence d’information pour les retraités et futurs retraités le mercredi (8h30-12h, 13h-15h30) à la Maison du Peuple.

● CAF

Le Gauguin Bâtiment A1 - 13120 Gardanne

■ ***Administratives:*** mardi et jeudi 8h30/11h30 et 13h /15h30

■ ***Sociales:*** mardi 8h30/11h30 (permanence accueil, info), jeudi de 8h30 à 11h30 (permanence Habitat) sur R-V et jeudi de 13h à 15h30 (permanence enfance) sur RdV Service Social : 04 42 26 53 46 Service Administratif : 04 42 26 75 87

● ASSISTANTES SOCIALES

Permanences Square Deleuil - Tél. 04 42 58 00 05

■ ***Sylvie Estelle :*** lundi après-midi sans RdV et vendredi matin sur RdV, mercredi matin par téléphone. Tous les 3ème lundis après-midi de chaque mois, permanence à la mairie annexe de Biver, sur RdV. ■ ***Odile Hoareau :*** mardi et jeudi matin sur RdV, uniquement pour les problèmes d’accès et de maintien de logement. ■ ***Martine Hernandez :*** mercredi après-midi, uniquement pour les demandes de logements.

■ ***Renseignements*** au CCAS 04 42 58 00 05.

■ Le service d’**aide légale** est ouvert au public, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Pour déposer un dossier, les lundis et jeudis de 13h30 à 16h30.

2001 livres pour les enfants

DÉPLACÉE DU LYCÉE FOURCADE AU GYMNASE LÉO-LAGRANGE pour cause de plan vigipirate, la fête du livre jeunesse a retrouvé son public d'enfants et de parents que les rayonnages de supermarchés n'excitent pas plus que ça. D'ailleurs, quelle grande surface proposerait, à côté du rayon livres, un atelier de pâte à sel, un coin puzzle, des dessins animés, un atelier de calligraphie et des spectacles de théâtre ? En présence de deux auteurs pour enfants (Bellagamba et Derez), les centaines de visiteurs ont pu découvrir un large choix de titres proposés par la librairie *Bull'image* de Miramas. De l'album cartonné pour bébés (*Pour qui ce petit bisou ? Je voudrais qu'on m'écoute*) aux documentaires pour les pré-adolescents (*Pyramides éternelles, la vie au Moyen-âge*), en passant par les romans (*La guerre des boutons, le géant égoïste*), chacun a pu trouver son bonheur. A noter l'apparition des livres-CD, preuve que les deux supports ne sont pas concurrents mais complémentaires. Enfin, si l'on devait retenir un titre parmi les deux mille présentés, ce serait le *Van Gogh* chez Gallimard, collection *Mes premières découvertes*. Une merveille de précision et de pédagogie, où l'enfant découvre à l'aide de calques le jeu des compositions de couleurs.

Une soif de découvertes étanchée par un très large choix à la Fête du livre jeunesse.
Photos : E. Petit

Sélection Vidéo

Le tricheur,

Georges de la Tour
éditions Montparnasse.

C'est un tableau a priori très classique. Trois personnes jouent aux cartes, une quatrième sert à boire. De cette œuvre de Georges de la Tour, Alain Jaubert a réalisé un formidable documentaire de trente minutes, dans le cadre de l'émission Palettes **diffusée sur** Arte**. Le tableau est disséqué, aussi bien par ce qu'il évoque (un tricheur, une complice et un fils de famille qui va se faire plumer) que par sa technique : disposition des personnages, angle de la lumière, retouche des détails, choix des couleurs, dimensions de la toile... C'est une véritable plongée au cœur de la peinture qui nous est proposée, expliquée de façon très claire et compréhensible par tous. Mais plus encore, Alain Jaubert nous apprend à voir plus qu'à regarder, à éduquer notre regard saturé d'images saccadées. Là l'image est fixe, et c'est à nous d'en dévoiler le mystère.**

Disponible à la Médiathèque.

le 24 janvier

De Debussy à Ophélie Winter

Edouard Petit ne craint pas le mélange des genres, c'est même ce qui fait l'intérêt et la richesse de ses conférences-écoute. Pour la première de l'année 1997, il sera question de la musique de méditation, des Préludes pour piano de Claude Debussy et enfin de deux exemples (?) de la chanson branchée, George Michael et Ophélie Winter. Le vendredi 24 janvier à 18h15 à la Médiathèque (espace musique). L'entrée est libre.

jusqu'au 26 janvier

La Provence vue du ciel

La photographie aérienne est un moyen très efficace de découvrir un paysage dans sa globalité. Le CNRS Archéologie d'Aix propose donc une remarquable exposition de photos depuis 1944 sur lesquelles ont reconnaîtra le bac de Mirabeau, les Salins de Giraud, l'embouchure du grand Rhône, la Sainte-Victoire, la vallée de l'Infernet, l'Etang de Berre, le quartier du Vieux-Port... Jusqu'au 26 janvier à l'Espace Bontemps, entrée libre.

le 31 janvier

Le maître des bulles est de retour

Ceux qui ont déjà vu un spectacle de Pep Bou s'en souviennent toujours : ce Catalan fou de bulles est à la fois clown et magicien. Si tout le monde sait faire des bulles avec une paille et du savon, lui seul parvient à créer des univers de bulles, des petites dans des grandes, des naines autour de géantes, des rafales de bulles, des bulles emprisonnant de la fumée... A la fois poétique, drôle, hallucinant, ce spectacle de l'éphémère est un événement à ne surtout pas manquer. Le vendredi 31 janvier à 21h au 3 Casino cinéma, réservations à l'OMC (04 42 58 00 32).

jusqu'au 1er février

Les livres-objets

Parce que les livres sont bien plus que des objets, deux plasticiens présentent dans l'exposition Oiseaux et lits de pierres leurs réalisations. A-strid et Blas multiplient les supports les plus inattendus pour y enrouler ou y dessiner des mots. Jusqu'au 1er février dans le hall de la Médiathèque.

à partir du 5 février

L'heure du conte

C'est un rendez-vous que les enfants (et leurs parents) ne manqueront surtout pas : disparue pour cause d'informatisation du stock et de déménagement de la Médiathèque, l'heure du conte revient comme une bonne surprise pour l'année qui commence. Parce que certains textes gagnent à être écoutés, à être joués, à être mis en scène comme le fait Christine Gremy. A partir de février tous les mercredis matin à la Médiathèque.